

Newsletter

Deuxième trimestre 2025 • N° 53



Samia Guinoubi

Sous-Directrice Marketing
- Tunis Re -

Le reporting ESG dans le secteur de l'assurance et de la réassurance: entre référentiels internationaux et ancrage tunisien

- Éditorial de Mme Lamia Ben Mahmoud
- Actualités
- Indicateurs clés

Tunis Re

Editorial

Un marché encore plus compétitif au 1^{er} juillet 2025, bénéficiant d'une forte capacité.

À la lumière des évolutions constatées au premier semestre 2025, et en l'absence d'événements majeurs inattendus d'ici la fin de l'année et des perspectives du secteur, la tendance générale indique un assouplissement progressif des conditions de renouvellement par rapport aux années précédentes.

Malgré un premier trimestre 2025 marqué par une hausse des sinistres catastrophiques, en particulier en raison des incendies dévastateurs de Californie, les pertes sont restées globalement sous contrôle et leurs effets sur les renouvellements ont été modérés. Les pertes assurées mondiales liées aux catastrophes naturelles sont estimées à environ 60 milliards de dollars, dont 40 milliards attribués aux incendies de forêt en Californie.

Les renouvellements de juillet 2025 ont été marqués aussi bien par la poursuite de la recherche des opportunités de croissance rentable, ainsi qu'une amélioration tarifaire ayant permis d'obtenir des réductions de taux ajustées au risque et de maintenir les prix à un niveau stable pour les branches dommages.

Le marché confirme cette perspective avec des baisses de tarifs de 10 à 15 % en moyenne par rapport à 2024, où les cédantes et les courtiers disposent de marges de manœuvre, et les réassureurs innovent à travers une optimisation globale des programmes.

Volatilité persistante : Bien que les conditions de réassurance aient continué à s'améliorer lors des renouvellements de milieu d'année, les assureurs et les réassureurs sont confrontés à la volatilité potentielle d'un paysage de risques en mutation, notamment avec une conjoncture économique qui reste imprévisible en raison de l'inflation sociale, des conditions météorologiques extrêmes et des cybermenaces.

Les conflits et les guerres commerciales menacent aussi la stabilité des marchés de capitaux et la croissance économique mondiale et laissent entrevoir une hausse de l'inflation ainsi qu'une perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Les prévisions des spécialistes en météorologie annoncent aussi une saison des ouragans dans l'Atlantique Nord supérieure à la moyenne en 2025, ce qui constitue une autre source majeure de volatilité.

Lamia Ben Mahmoud



Par Samia Guinoubi

**“Rien n'est permanent,
sauf le changement. Seul le
changement est éternel”**

Héraclite d'Ephèse

Le reporting ESG dans le secteur de l'assurance et de la réassurance : entre référentiels internationaux et ancrage tunisien

(suite)

Face aux défis climatiques grandissants, aux profondes transformations sociales et aux exigences croissantes en matière de transparence, le secteur de l'assurance et de la réassurance ne peut plus se contenter d'évaluer sa performance sous un prisme uniquement financier. Dans ce nouvel environnement, les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) deviennent incontournables pour apprécier la durabilité des entreprises et leur capacité à anticiper les risques de long terme. En tant que gestionnaire de risques systémiques et acteur clé de la stabilité économique, le secteur de l'assurance est au cœur de cette transition. De plus en plus sollicité par les investisseurs, les régulateurs et la société civile, il voit émerger des exigences nouvelles, notamment en matière de reporting ESG.

Au niveau international, plusieurs référentiels ESG se sont imposés pour encadrer ces pratiques, offrant aux assureurs un cadre de référence pour mieux piloter et communiquer leur stratégie durable. En Tunisie, cette dynamique s'amorce également, portée par des initiatives structurantes, notamment le programme d'accompagnement ESG lancé par la Bourse de Tunis (BVMT), en collaboration avec des partenaires comme l'IFC.

Dans notre précédent article (Newsletter n°52), nous avions posé les bases en définissant ce que recouvre la notion d'ESG, et en montrant comment ces critères peuvent s'intégrer dans la souscription des risques. Le présent article vient prolonger cette réflexion en se concentrant sur les pratiques de reporting ESG dans le secteur de l'assurance, à travers une double lecture : celle des référentiels internationaux d'une part, et celle des premiers cas tunisiens d'autre part. Nous aborderons ainsi successivement les points suivants :

1. Pourquoi le reporting ESG est devenu une nécessité pour les assureurs d'aujourd'hui ;
2. Quels sont les référentiels les plus utilisés au niveau international pour structurer ces rapports ;
3. Comment le contexte tunisien s'inscrit progressivement dans cette dynamique, avec des exemples concrets d'entreprises pionnières.

I. Pourquoi un reporting ESG dans le secteur de l'assurance ?

Le reporting ESG ne constitue pas un simple exercice de communication. Dans le secteur de l'assurance, il répond à une nécessité stratégique : rendre visible, mesurable et pilotable l'intégration des facteurs extra-financiers dans la gestion des risques et la création de valeur. En tant qu'acteurs économiques exposés à des risques multiples (financiers, climatiques, réglementaires, réputationnels), les assureurs et réassureurs doivent prouver qu'ils sont capables d'anticiper, de prévenir et de gérer ces enjeux.

- **Une responsabilité systémique**

Les compagnies d'assurance, par la nature de leurs activités, occupent une position particulière dans l'économie. Elles sont à la fois investisseuses de long terme, porteuses de risques globaux (catastrophes naturelles, pandémie, cybermenaces...) et partenaires de la résilience des territoires. Leurs choix de souscription, d'investissement et de gestion opérationnelle peuvent accélérer ou freiner la transition vers une économie durable. Le reporting ESG devient ainsi un outil de redevabilité et de légitimation.

- **Une attente accrue des parties prenantes**

Les parties prenantes (investisseurs, clients institutionnels, autorités de tutelle, ONG, agences de notation extra-financière) attendent des assureurs qu'ils communiquent de manière claire, sincère et standardisée sur leurs engagements ESG. Cette transparence permet de comparer les pratiques, d'identifier les leaders et de décourager le greenwashing. Le reporting devient ainsi un levier de différenciation sur un marché de plus en plus concurrentiel.

- **Un outil de gestion des risques et d'opportunités**

Intégrer les critères ESG dans les tableaux de bord stratégiques permet aux assureurs non seulement de mieux évaluer les risques émergents (climatiques, sociaux, réglementaires), mais aussi d'identifier de nouvelles opportunités de marché. Par exemple, les produits d'assurance paramétrique liés aux risques climatiques ou les placements durables offrent de nouvelles perspectives de croissance. Le reporting ESG donne de la visibilité sur ces axes d'innovation.

- **Une exigence de conformité réglementaire croissante**

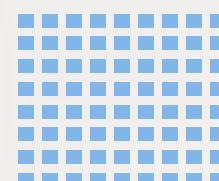
Enfin, au niveau international, les exigences réglementaires en matière de reporting ESG se multiplient. La directive européenne CSRD, les normes IFRS S1 et S2 de l'ISSB, ou encore les obligations climatiques du TCFD deviennent progressivement des standards de place. Les assureurs opérant à l'international n'ont d'autre choix que de s'aligner sur ces exigences.

II. Les référentiels ESG les plus utilisés dans le secteur de l'assurance

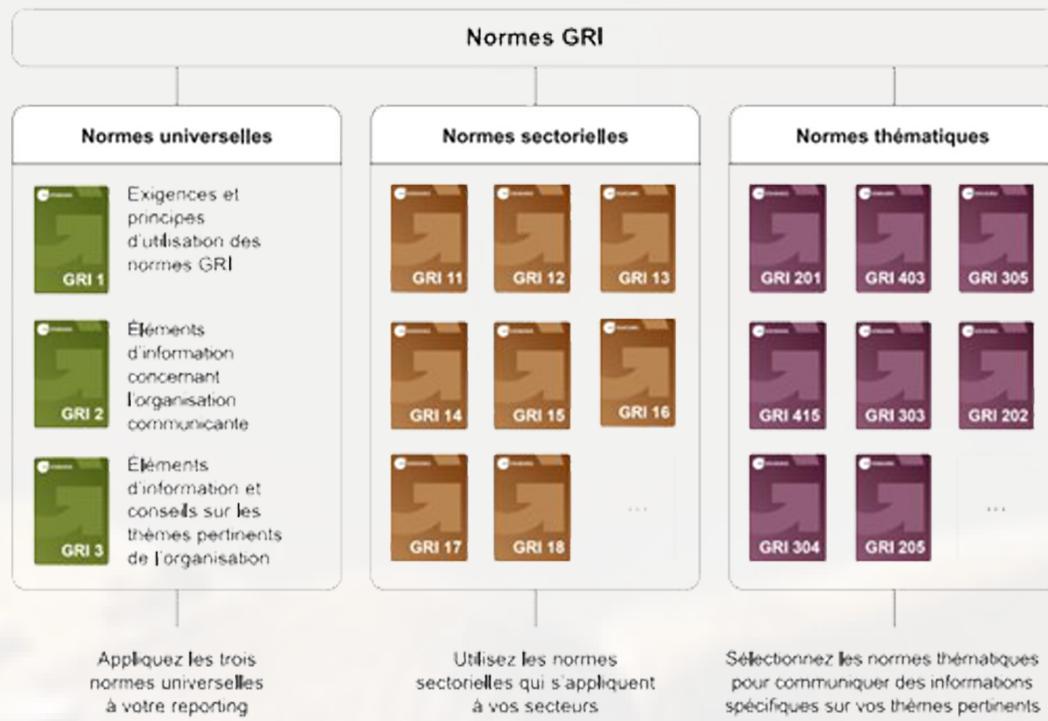
La diversité des référentiels ESG aujourd'hui disponibles reflète la pluralité des approches, des parties prenantes et des logiques d'évaluation en matière de développement durable. Dans le secteur de l'assurance, certains cadres se sont imposés comme des références incontournables, par leur capacité à structurer l'information ESG de manière sectorielle, comparable et pertinente pour les investisseurs et les régulateurs.

I. Le GRI : un cadre généraliste mais largement utilisé

Le Global Reporting Initiative (GRI) est l'un des premiers cadres de reporting ESG, largement adopté à l'échelle mondiale, y compris dans le secteur financier. Basé sur une logique de double matérialité (impact de l'entreprise sur la société et impact de la société sur



l'entreprise), le GRI propose une structure de rapport complète, incluant des indicateurs environnementaux (émissions, eau, énergie), sociaux (conditions de travail, égalité, santé) et de gouvernance (éthique, transparence, rémunération). Bien qu'il ne soit pas spécifiquement conçu pour le secteur de l'assurance, le GRI a l'avantage d'offrir un socle commun applicable à toutes les entreprises. De nombreux assureurs y ajoutent des indicateurs sectoriels pour affiner leur communication.

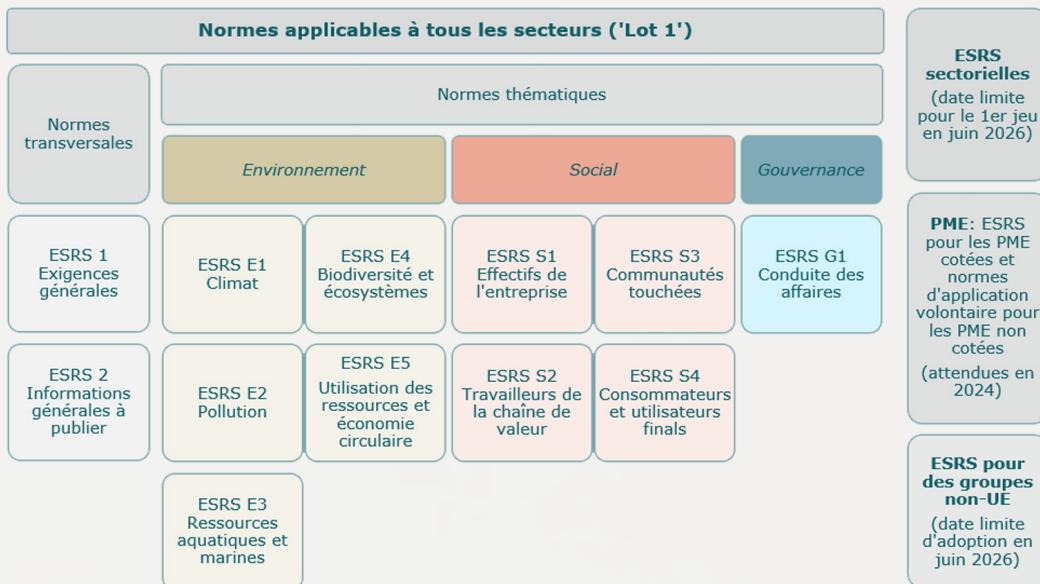


2. Le SASB : une approche sectorielle adaptée aux assureurs

Le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) propose une approche plus ciblée, fondée sur la matérialité financière. Il propose des normes spécifiques à chaque secteur, dont une dédiée à l'assurance. Cette norme identifie les enjeux les plus significatifs pour les assureurs, comme : La gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, La tarification responsable, L'investissement responsable des primes collectées et La protection des données et la cybersécurité. En 2023, Partner Re intègre profondément l'ESG dans sa gestion des risques et ses activités de réassurance, sous la supervision du Conseil d'administration et d'une taskforce dédiée. Elle suit les recommandations TCFD et utilise les normes SASB pour son reporting. L'entreprise limite son exposition au charbon thermique et développe des modèles climatiques avancés avec une équipe de climatologues. PartnerRe a atteint un portefeuille durable de 898 millions de dollars en 2023, exclut les entreprises liées au charbon et aux armes controversées, en s'appuyant sur le Pacte Mondial.

3. La Directive CSRD : un cadre européen renforcé

La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), entrée en vigueur le 1er janvier 2024, remplace la directive NFRD et élargit considérablement le périmètre des entreprises concernées. Elle impose aux entreprises de publier un rapport de durabilité détaillant leur stratégie, leur gouvernance, leurs risques et opportunités ESG, ainsi que des indicateurs de performance spécifiques. Ce reporting doit être effectué selon les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards), qui couvrent les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance.



Dans son rapport intégré 2024, AXA illustre une démarche structurée de durabilité, en s'appuyant sur la directive CSRD et les normes européennes ESRS. Grâce à une analyse de double matérialité, le groupe identifie de manière rigoureuse les enjeux ESG les plus pertinents, tant du point de vue de ses impacts sur la société et l'environnement que des risques et opportunités pour son activité. Côté indicateurs ESG, AXA met en avant 2,1 milliards d'euros de primes collectées en lien avec la transition climatique, 17,4 millions de clients couverts par des solutions d'assurance inclusive, et un objectif de réduction de 50 % de l'intensité carbone de son portefeuille d'investissement d'ici 2030.

4. Les Principes pour une Assurance Durable (PSI – UNEP FI)

Les Principes pour une Assurance Durable (PSI), lancés en 2012 par l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), constituent un cadre de référence international pour aider les acteurs du secteur de l'assurance à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de leur chaîne de valeur. En adhérant à ces principes, les assureurs et réassureurs s'engagent à promouvoir une gestion responsable des risques et à contribuer activement à une économie durable et résiliente. Des réassureurs de renom tels que Munich Re, Swiss Re, SCOR SE ou encore Partner Re figurent parmi les signataires de l'initiative PSI. Ces entreprises intègrent les principes ESG dans leurs politiques de souscription, leurs stratégies d'investissement et leurs démarches de transparence, en s'alignant notamment sur les recommandations du TCFD et en développant des solutions innovantes pour faire face aux défis climatiques et sociaux contemporains.

III. Le cas tunisien : émergence progressive du reporting ESG

Alors que les standards internationaux de reporting ESG se précisent et s'imposent dans les grandes places financières, la Tunisie amorce une dynamique prometteuse en la matière. Le secteur de l'assurance, bien qu'en phase d'apprentissage, commence à intégrer ces logiques dans ses pratiques internes et ses communications externes, sous l'impulsion de plusieurs initiatives structurantes.

1. Une dynamique initiée par la Bourse de Tunis (BVMT)

En 2022, la Bourse de Tunis (BVMT), en partenariat avec l'International Finance Corporation (IFC) a lancé un programme d'accompagnement ESG destiné aux sociétés cotées, dont certaines évoluent dans le secteur de l'assurance et de la réassurance. Ce programme a été conçu pour :

- Sensibiliser les dirigeants à l'importance des enjeux ESG .
- Structurer des démarches concrètes de reporting durable .
- Initier les bases d'une culture de transparence extra-financière.

Dans ce cadre, la BVMT a publié un « **Guide de Reporting ESG** », outil de référence local, aligné sur les bonnes pratiques internationales (GRI, TCFD, SASB...). Ce guide recommande aux entreprises tunisiennes de structurer leur reporting autour de quatre piliers :

1. La **gouvernance** (structure, indépendance, éthique) .
2. Les **enjeux sociaux** (capital humain, santé, diversité, droits humains) .
3. Les **enjeux environnementaux** (consommation de ressources, émissions, politique climatique) .
4. La **relation avec les parties prenantes** (dialogue, transparence, ancrage local).

Ce référentiel vise à aider les entreprises à entamer une démarche progressive mais rigoureuse, en tenant compte des spécificités du contexte tunisien (taille des entreprises, capacités internes, maturité du marché...).

Plusieurs sociétés cotées ont déjà publié leur premier rapport ESG selon le guide de la BVMT, illustrant leur volonté d'alignement avec les exigences de durabilité. Parmi elles, STAR Assurances présente un rapport structuré autour des trois piliers ESG avec des engagements concrets en environnement, santé-sécurité et gouvernance, tandis que Maghrebia Vie met en avant un fort engagement sociétal, une intégration stratégique de la RSE et une identification claire des indicateurs de suivi.

2. L'exemple de Tunis Re : un acteur pilote

Tunis Re, compagnie de réassurance cotée à la BVMT, s'est rapidement engagée dans ce programme, devenant un acteur pilote dans la mise en œuvre concrète du reporting ESG dans le secteur financier tunisien. Plusieurs étapes structurantes ont été franchies :

- **Création d'un comité ESG interne**, présidé par la direction générale, intégrant les pôles techniques, marketing, support et conformité.
- **Diagnostic initial** des enjeux ESG à fort impact, à travers des ateliers de réflexion transversaux.
- **Identification des parties prenantes** internes et externes, suivie d'une analyse de leurs attentes via un questionnaire dédié.
- **Élaboration d'une matrice de matérialité**, combinant importance pour les parties prenantes et impact sur l'activité de Tunis Re.
- **Structuration d'un plan d'action ESG** autour des trois piliers a été mis en place. Il vise à réduire l'empreinte carbone et suivre les émissions de GES (environnement), à renforcer la diversité et améliorer les conditions de travail (social), ainsi qu'à promouvoir la transparence, l'éthique et l'intégration de l'ESG dans la gestion des risques (gouvernance).

Tunis Re a également amorcé un travail de reporting selon les recommandations du guide de la BVMT. Un rapport ESG structuré est en cours d'élaboration pour l'exercice 2024, intégrant

- Des indicateurs quantitatifs (ex. empreinte carbone, formation RSE, parité)
- Des éléments qualitatifs (engagement de la direction, gestion responsable des risques)
- Une vision stratégique intégrant les enjeux ESG à moyen et long terme.

Des défis à surmonter

Malgré cette dynamique exemplaire, plusieurs défis persistent dans le contexte tunisien :

- L'absence d'un **référentiel ESG spécifique au secteur de l'assurance**, laissant chaque acteur libre d'interpréter les cadres existants.
- Le besoin de **renforcement des capacités internes**, notamment sur les compétences en développement durable, finance responsable et reporting extra-financier.
- Les contraintes **technologiques et organisationnelles** liées à la collecte et à la consolidation des données ESG.

Le développement du reporting ESG dans le secteur de l'assurance et de la réassurance traduit une évolution profonde des attentes à l'égard de ces acteurs clés de la stabilité économique. Plus qu'un simple outil de communication, le reporting ESG devient un levier stratégique de transparence, de compétitivité et de résilience. À l'échelle internationale, les assureurs s'alignent progressivement sur des référentiels exigeants (GRI, SASB, TCFD, IBB) qui structurent une nouvelle manière de penser et de piloter la performance durable.

La Tunisie, bien qu'en cours de développement dans ce domaine, amorce une dynamique prometteuse. L'initiative conjointe de la Bourse de Tunis et de l'IFC, à travers la publication du guide de reporting ESG et l'accompagnement de sociétés cotées telles que Tunis Re, STAR Assurances, Maghrebia Vie ou Délice Holding, marque un tournant important vers une culture de durabilité plus formalisée. Ces premières expériences montrent qu'une appropriation progressive est non seulement possible, mais aussi porteuse de valeur ajoutée.

Cependant, pour inscrire cette dynamique dans la durée, plusieurs conditions doivent être réunies : le renforcement des compétences, la création de référentiels sectoriels adaptés, la mise en place d'outils digitaux et l'instauration d'un dialogue permanent entre les compagnies, les régulateurs et les parties prenantes. L'assurance tunisienne a ainsi l'opportunité de s'ériger en **vecteur d'impact positif** sur les plans environnemental, social et économique, à condition de faire du reporting ESG non pas une contrainte, mais un instrument de transformation durable. ■

ACTUALITES

Nationales

Tunis Re Flash Info

- Fitch Ratings a reconfirmé, le 13 juin 2025, la note de solidité financière nationale de «Tunis Re» à 'AA(tun)' avec une perspective stable. Cette notation met en avant la position dominante de Tunis Re sur le marché tunisien et sa croissance continue à l'international. Cette évaluation est soutenue par plusieurs facteurs clés : sa position de leader sur le marché tunisien, son capital adéquat, sa rentabilité solide et son programme de rétrocession efficace.
- AM Best a relevé, le 18 Juin 2025, les **perspectives** de la Société Tunisiennes de Réassurance «Tunis Re», de négatives à **stables**. Toutefois, et comme Tunis Re subit encore l'impact du risque souverain l'agence a maintenu la notation de solidité financière à B (fair) et confirmé la notation de crédit émetteur à long terme à "bb" (fair). Les notations reflètent la solidité du bilan de Tunis Re, qu'AM Best considère comme solide, ainsi que sa performance opérationnelle adéquate.
- Tunis Re a organisé le 15 Mai 2025 à l'hôtel Novotel – Tunis, un séminaire sur le thème: «**Techniques du Sol, Contrôle Technique et Assurance RC Décennale: Une Chaîne de Confiance pour la Construction en Tunisie**», réunissant les experts du secteur (assureurs, bureaux de contrôle technique, maîtres d'ouvrage et spécialistes en géotechnique).

Projet de digitalisation de l'attestation d'assurance transport en Tunisie

La Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances «FTUSA» travaille à la dématérialisation de l'attestation d'assurance transport. Ce projet vise à remplacer l'attestation papier par un format numérique. Dans ce cadre, la FTUSA lance un appel d'offres pour le choix d'un ou de plusieurs cabinets pour le développement d'une plateforme digitale d'attestations d'assurance transport.

Fitch confirme la résilience et les perspectives positives du dinar tunisien

Dans un contexte économique mondial incertain, Fitch Ratings vient d'envoyer un signal fort en certifiant les perspectives positives du dinar tunisien. Cette décision reflète la solidité des indicateurs macroéconomiques du pays ainsi que sa capacité à préserver la stabilité monétaire face aux pressions internationales. L'agence met en lumière la rigueur de la politique économique tunisienne, notamment en matière de lutte contre l'inflation et de gestion des déficits. La Banque centrale de Tunisie joue un rôle clé dans cette dynamique, grâce à une politique monétaire ciblée sur le contrôle des liquidités et le soutien à la croissance. Par ailleurs, la consolidation des réserves de change contribue à limiter les fluctuations de la monnaie nationale, renforçant ainsi la confiance des investisseurs et des marchés.

Tunis accueille la 4ème Conférence arabe sur l'épargne et l'éducation financière

La quatrième édition de la Conférence arabe sur l'épargne et l'éducation financière s'est ouverte le mercredi 2 juillet

2025 à Tunis pour deux jours de discussions centrées sur le thème : «Vers l'instauration d'une culture financière inclusive dans les pays arabes». Organisé par l'Observatoire de l'inclusion Financière (OIF), en partenariat avec la Banque centrale de Tunisie (BCT), la plateforme MENA Money et l'agence allemande GIZ, l'événement a réuni une diversité d'acteurs (institutions financières, autorités publiques, ONG, experts et organismes internationaux) pour réfléchir ensemble à des solutions concrètes visant à rendre l'éducation financière accessible à tous. L'accent est particulièrement mis sur les jeunes, les femmes et les petits entrepreneurs, dans une région où l'accès aux services financiers reste très inégal.

Admission de «BNA Assurances» à la cote de la Bourse

Le Conseil d'administration de la Bourse de Tunis, réuni le 24 juin 2025, a donné son accord de principe à l'admission des actions de la société «BNA Assurances» sur le marché principal de la Cote de la Bourse. L'introduction définitive reste conditionnée à l'obtention du visa du Conseil du marché financier «CMF».

Accidents de la route: 598 morts depuis le début de l'année

Depuis le début de l'année jusqu'au 10 juillet 2025, près de 598 personnes ont perdu la vie sur les routes tunisiennes, marquant une hausse de 9,93 % par rapport à 2024, malgré une diminution de 16,14 % du nombre total d'accidents. Les blessés ont également chuté de 17,42 %, avec 3390 cas recensés. Cette contradiction entre moins d'accidents mais plus de morts souligne la gravité accrue des collisions. Les principales causes identifiées restent l'inattention (40,3 %), la vitesse excessive (15,3 %) et le non-respect des priorités (9 %).

Nominations

- Le Conseil d'Administration du LLOYD Assurances, réuni en date du 22 juillet 2025, a nommé M. Karim Ghelala en tant que Directeur Général, et confié la Vice-Présidence à M. Yazid Sellaouti.
- Le Conseil d'Administration de la «BNA Assurances» réuni le 23 mai 2025 a décidé de nommer M. Faker Rais nouveau Directeur Général de BNA Assurances succédant à M. Mohamed Skander Naija.
- Mme Basma Loukil Yaâkoubi, Directrice Générale des participations publiques au sein du ministère des Finances, a été nommée Présidente du Conseil d'Administration de la compagnie aérienne nationale Tunisair, suite à la réunion du conseil d'administration du transporteur.

Hommage posthume : Hamadi Hachicha tire sa révérence

C'est avec une consternation doublée d'une profonde tristesse que le secteur tunisien des assurances a reçu l'annonce du décès, le 3 juillet 2025, de Hamadi Hachicha, un pionnier du secteur tunisien des assurances, ex-Directeur Général de la société «ASTREE» durant 36 ans puis membre durant plusieurs années du collège du Comité Général des Assurances «CGA».

Pour rappel, feu Hamadi Hachicha est le père du Feu Hedi Hachicha, ancien responsable des souscriptions non vie pour l'Afrique et le Moyen-Orient au sein de la SCOR, décédé le 14 juin 2024.

ACTUALITES Internationales

AM Best: Les tarifs de la réassurance restent solides à mi-2025

Lors de son briefing de juillet 2025 intitulé « Réassurance : que nous réserve l'avenir ? », AM Best a réuni des experts de premier plan du secteur pour évaluer la situation du marché à mi-parcours. Malgré un léger assouplissement observé lors des renouvellements de juin et juillet, les tarifs restent proches de leurs niveaux historiques. La discipline de souscription demeure rigoureuse, soutenue par des conditions plus strictes, des seuils d'attachement élevés et une sélection plus fine des risques. La hausse des taux d'intérêt continue également de renforcer les rendements financiers. Les catastrophes du début d'année, en particulier les incendies de forêt, ont freiné le recul des prix et stabilisé le marché. Les experts ont souligné que, bien que la demande en couvertures agrégées progresse, le marché reste tendu en raison d'un écart persistant entre les attentes des acheteurs et l'offre de capacité. Les modèles de catastrophes peinent, quant à eux, à suivre la complexité croissante des risques émergents.

En vue du second semestre 2025 et du rendez-vous de Monte Carlo, les intervenants ont insisté sur la nécessité pour le secteur de continuer à innover et à s'adapter face à des risques en constante évolution.

Munich Re quitte plusieurs alliances climatiques

Le géant allemand de la réassurance Munich Re a annoncé son retrait de plusieurs grandes alliances climatiques, dont la «Net-Zero Asset Owner Alliance» initiée par l'ONU, la «Net Zero Asset Managers Initiative» (NZAMI), regroupant des gestionnaires d'actifs comme Amundi, de la «Climate Action 100+» et enfin de l'«Institutional Investors Group on Climate Change».

Munich Re ne renonce pas à la protection du climat et poursuit son engagement en faveur des objectifs de l'Accord de Paris de 2015. Mais la société «est convaincue qu'elle pourra poursuivre ses objectifs climatiques de manière plus ciblée et efficace en agissant seule, tout en évitant des obligations de reporting non imposées par la réglementation ainsi que les incertitudes juridiques».

3^e Conférence arabe des actuaires (Alger 8-10 juillet 2025)

Organisé par l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR) et l'Union Générale Arabe des Assurances (GAIF), en partenariat avec MenaMoney, société bahreïnie spécialisée dans l'organisation d'événements financiers, la capitale algérienne a accueilli plus de 500 experts pour débattre du rôle stratégique de la science actuarielle dans le développement durable des économies émergentes. Placée sous le thème « Vers des sociétés plus résilientes », cette conférence a mis en lumière l'importance croissante de l'actuariat comme pilier de la stabilité financière et de la gestion des risques ainsi que l'engagement collectif des pays arabes à renforcer les compétences techniques et scientifiques dans le secteur financier.

Le Marché saoudien des assurances au 1^{er} trimestre 2025

L'autorité des assurances (IA) a publié les principaux indicateurs du marché saoudien au 31 mars 2025. Le chiffre d'affaires global a atteint 26,013 milliards SAR (6,9 milliards US\$), en hausse de 15% par rapport aux 22,629 milliards SAR (6 milliards US\$) comptabilisés douze mois plus tôt. Le revenu d'assurance a progressé de 7,2% à 17,028 milliards SAR (4,5 milliards US\$) contre 15,882 milliards SAR (4,2 milliards US\$) enregistrés au cours de la même période de 2024.

Les assureurs saoudiens ont clôturé le premier trimestre de 2025 avec un bénéfice net de 663,5 millions SAR (176,8 millions US\$) contre 897,3 millions SAR (239 millions US\$) à fin mars 2024, soit un repli de 26,1%.

Le Marché algérien des assurances au 1^{er} trimestre 2025

Selon les données publiées par le Conseil National des Assurances (CNA), le chiffre d'affaires du marché algérien au cours du premier trimestre 2025 a atteint 56,9 milliards DZD (423,8 millions US\$) en hausse de 13,3% par rapport aux 50,2 milliards DZD (370,7 millions USD) comptabilisés une année auparavant. Le marché direct a affiché 53,5 milliards DZD (398,4 millions US\$) de primes émises qui se répartissent comme suit :

- Non vie : 46,7 milliards DZD (347,8 millions US\$)
- Assurances de personnes : 6,5 milliards DZD (48,4 millions US\$)
- Takaful : 234,8 millions DZD (1,7 million US\$)

Les acceptations internationales de réassurance ont atteint 3,4 milliards DZD (25,3 millions US\$).

«Marché nigérian des assurances en 2024

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires du marché nigérian des assurances atteint 1 562 milliards NGN (1 milliard US\$), en hausse de 56%, en monnaie locale, par rapport aux 1 003 milliards NGA (1,1 milliard US\$) comptabilisés à fin 2023. Les primes non vie s'établissent à 1 092 milliards NGN (705,5 millions US\$) contre 470 milliards NGN (303,7 millions US\$) pour la branche vie. Le montant des sinistres réglés par l'ensemble des assureurs s'élève à 622 milliards NGN (401,8 millions US\$) dont 437 milliards NGN (282,3 millions US\$) versés par les sociétés non vie.

Nominations

- M. Yared Mola, Directeur Général (CEO) de Nyala Insurance et Président de l'association des assureurs éthiopiens, a été nommé Président de l'Organisation Africaine des Assurances (OAA). Y. Mola succède à Patty Karuaihe-Martin, Directrice Générale de Namib Re. Cette décision a été prise lors de la cérémonie de clôture de la 51^{me} conférence et assemblée générale de l'OAA tenue le 28 mai 2025 à Addis-Abeba, Ethiopie.
- Mme Maud Petit est promue Directrice Générale de «Covéa», en remplacement de M. Thierry Derez qui devient Président du Conseil d'Administration du groupe.
- M. Lawrence Mutsunge Nazare a été désigné Directeur Général du groupe Continental Reinsurance Holdings, basé au Botswana. Cette nomination fait suite à la fin de son mandat de directeur général de Continental Reinsurance Plc, Nigéria en décembre 2024.

Manifestations

- La 47^{me} Conférence Annuelle de l'OESAI se tiendra du 23-27 Aout 2025 à Munyonyo, Ouganda.
- La 67^{me} édition des Rendez-Vous de Septembre (RVS) de la réassurance se tiendra du 6 au 10 septembre 2025 à Monte Carlo.
- 29^{ème} FAIR Conference se tiendra du 5 au 8 Octobre 2025 à Mumbai, l'Inde.
- 29^{ème} Forum de la Réassurance Africaine de l'OAA se tiendra du 11 au 15 octobre 2025 à Harare, Zimbabwe.
- Baden-Baden Reinsurance Meeting se tiendra du 19 au 23 octobre 2025.
- 4^{ème} rencontre des régulateurs africains des assurances et des retraites se tiendra du 27 au 31 octobre 2025 à Maurice.

Hommage posthume : Décès de Mustafa Rajab

Feu Mustafa Rajab, figure emblématique de l'assurance et de la réassurance au Moyen-Orient, est décédé le 15 juin 2025 à Abou Dhabi (Emirats arabes unis) à l'âge de 96 ans. M. Rajab a été l'un des principaux fondateurs d'Iraq Re en 1960 qu'il a dirigé jusqu'à 1980. Il a occupé plusieurs postes de direction dont Directeur Général d'Arab Re et CEO d'Al Dhafra Insurance Company.

M. Rajab est le père de Ahmed Rajab, fondateur et CEO de SHIELDS Reinsurance Brokers, basé au Dubai International Financial Centre (DIFC), Emirats arabes unis.

Indicateurs Clés du Marché des Assurances en Tunisie Au 31.03.2025

Au 31 Mars 2025 Le secteur des assurances en Tunisie a été caractérisé par :

	2024	Evol 24/23	31/03/2024	31/03/2025	Evol 25/24	(M DT)
Chiffre d'affaires	3 819	11%	1 143	1 256	10%	
Auto	1 494	6%	477	509	7%	
Vie	1 147	20%	240	272	14%	
Autres	1 178	9%	427	475	11%	
Indemnisation	2 053	10%	424	489	15%	
Auto	880	2%	179	216	20%	
Vie	484	43%	94	118	26%	
Autres	689	4%	151	155	3%	
Nombre de sinistres	1 917 626	2%	542 911	549 831	1%	
Auto	316 551	3%	76 739	79 663	4%	
Autres	1 601 075	2%	466 172	470 168	1%	
Placements	10 111	10%	9 422	10 435	11%	

Indicateurs d'Activité Trimestriels de Tunis Re

2^{ème} Trimestre 2025

Chiffre d’Affaires **123,338 MDT**

+4%

Primes retenues **97,730 MDT**

Taux de rétention

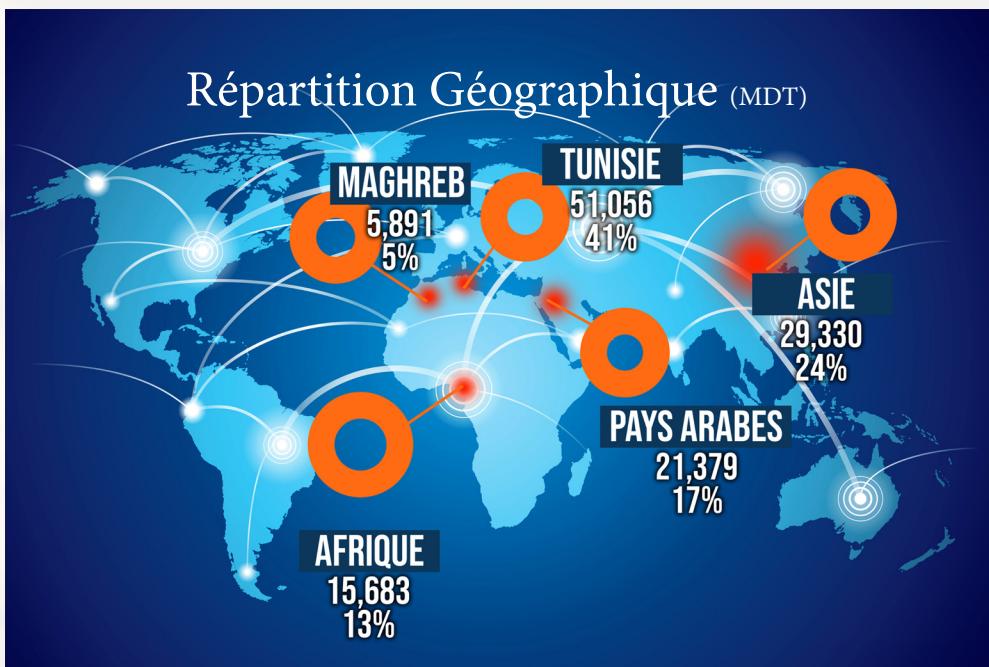
79%

Tunisie

41%

Etranger

59%



43,818 MDT

Charge sinistres brute

35%

Ratio de sinistralité

Placements



564,203 MDT

Revenus



16,831 MDT

INDICATEURS AU 30 Juin 2025 DES SOCIETES D'ASSURANCE COTÉES EN BOURSE (MDT)

Compagnies	PRIMES EMISES			CHARGE SINISTRES BRUTE			PRODUITS DE PLACEMENT		
	Juin-25	Juin-24	Var%	Juin-25	Juin-24	Var%	Juin-25	Juin-24	Var%
STAR	252,670	235,264	7%	133,550	140,347	-5%	64,899	55,376	17%
ASTREE	172,104	162,385	6%	48,777	49,181	-1%	34,958	33,514	4%
BH ASSURANCE	109,319	103,326	6%	67,349	79,111	-15%	16,997	15,142	12%
MAGHREBIA *	170,761	154,435	11%	85,691	81,093	6%	18,160	15,420	18%
MAGHREBIA VIE *	67,568	62,684	8%	32,360	26,314	23%	27,411	21,521	27%
BNA ASSURANCE	93,148	83,799	11%	49,743	49,548	0,4%	21,246	18,927	12%
Tunis Re	123,338	118,558	4%	43,818	81,633	-46%	16,044	16,055	-

* Charge sinistres nette.

Meilleurs Vœux de Bonne Continuation à notre Cher Collègue
Mr Fethi Chroud, Joyeuse retraite !



Directeur Responsable de la Publication : Mme Lamia Ben Mahmoud

Société Tunisienne de Réassurance

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis - Tél : (216) 71 904 911 Fax: (216) 71 904 930 R.C. : B1115971996

Contact : Direction Marketing - Site web : www.tunisre.com.tn - Email : mark@tunisre.com.tn